



VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Station de recharge

Comment éviter les frais liés à l'autorisation de prélèvement ?

Pour utiliser les bornes électriques Freshmile tout en évitant les frais d'autorisation de prélèvement, nous vous recommandons de suivre les étapes suivantes afin d'obtenir et de recharger votre badge Freshmile :

Télécharger l'application Freshmile : Commencez par installer l'application Freshmile sur votre smartphone.

Ajouter votre carte Worklife : Une fois l'application installée, connectez-vous et ajoutez votre carte Worklife à votre compte.

Recharger votre badge Freshmile :

- Accédez à la section «Portefeuille» dans l'application.
- Choisissez un montant de recharge parmi les options disponibles : 5 €, 10 €, 20 €, 50 €, 100 €, ou 200 €.
- Effectuez la recharge de votre badge.

Utilisation de la borne :

- Passez votre badge sur la borne, dès que celle-ci clignote vert, branchez votre voiture.
- Votre charge démarre lorsque la borne clignote bleu.

Informations tarifaires : Le tarif applicable est de 0,15 €/kWh.

Suivez ces étapes pour une utilisation optimale des bornes Freshmile et profitez de la simplicité du rechargement sans frais supplémentaires.

Assistance Freshmile :
03 88 68 84 58

